



Académie de l'Eau

**PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 OCTOBRE 2016**

**au siège de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et de l'Académie de l'Eau
51 rue Salvador Allende – 92000 - Nanterre**

Conformément à la loi de 1901 et aux statuts de l'association, l'assemblée générale de l'Académie de l'Eau s'est tenue le mardi 25 octobre, à 10 heures 30, à Nanterre 51 rue Salvador Allende, sous la présidence de Monsieur Brice LALONDE, en présence de Monsieur Serge LEPELTIER.

Le Président Brice LALONDE ouvre la séance en mentionnant que le conseil d'administration vient de le choisir pour succéder à Monsieur Serge LEPELTIER, nommé Président honoraire en reconnaissance de son action à la tête de l'Académie de l'Eau durant les trois années écoulées. Puis le Président remercie vivement tous les participants pour leur présence. Il salue en particulier les nouveaux membres et les membres venus de loin, y compris de l'étranger notamment Mokhtar BZIOUI, venu du Maroc, et Jean-Marie WAUTHIER, venu de Belgique. Il présente ensuite les excuses d'un certain nombre de Collègues retenus par d'autres obligations. Il informe enfin l'assemblée générale qu'en raison d'un empêchement impératif, le Commissaire aux Comptes, Monsieur Jean PAGNOD, se trouve dans l'impossibilité de venir et présente ses excuses.

Le Président tient aussi à remercier très chaleureusement pour son hospitalité Madame Patricia BLANC, Directrice Générale de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie qui accueille l'Académie de l'Eau au quotidien depuis de longues années.

Le Président indique enfin qu'avec les nombreux pouvoirs reçus, les conditions statutaires de quorum sont satisfaites et que cette assemblée générale ordinaire annuelle peut donc se tenir valablement.

Point 1 : Approbation du projet d'ordre du jour

Le Président Brice LALONDE propose d'abord aux membres d'approuver le projet d'ordre du jour qui figure dans le dossier joint à la convocation à l'assemblée générale, à savoir :

- ◆ Approbation du projet d'ordre du jour,
- ◆ Approbation du projet de procès-verbal de la précédente assemblée générale du 12 juin 2015,
- ◆ Approbation du rapport d'activité 2015,
- ◆ Rapport du Trésorier sur les comptes de l'exercice 2015,
- ◆ Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2015,
- ◆ Approbation des comptes de l'exercice 2015,
- ◆ Exécution du budget 2016
- ◆ Activités en cours en 2016 et perspectives d'activités pour 2017,
 - *20^{ème} anniversaire de l'Académie de l'Eau,*
 - *COP22, événement parallèle,*
 - *Micropolluants dans l'eau : la démarche de l'Académie de l'Eau,*
 - *Perspectives d'activité pour 2017,*
- ◆ Budget prévisionnel et cotisations 2017,
- ◆ Composition du conseil d'administration,
- ◆ Nouveaux membres de l'Académie de l'Eau,
- ◆ Implication des membres de l'Académie de l'Eau,
- ◆ Questions diverses.

Ce projet d'ordre du jour est alors approuvé.

Point 2 : Approbation du projet de procès-verbal de la précédente assemblée générale du 12 juin 2015

Aucune remarque écrite ou orale n'ayant été émise, le projet de procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 juin 2015 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Point 3 : Approbation du rapport d'activité 2015

Le Président Brice LALONDE donne alors la parole à Jean-Louis OLIVER, Secrétaire Général de l'Académie de l'Eau, qui résume la brochure du rapport d'activité 2015 figurant dans le dossier préparatoire de la présente assemblée générale.

Durant l'année 2015, les travaux en cours se sont poursuivis et de nouveaux chantiers très importants ont été ouverts qui continuent en 2016, à savoir :

- Les activités inter associatives menées avec la SHF et l'AFEID avec le colloque international « *Les tensions sur l'eau en Europe et dans le bassin méditerranéen : des crises de l'eau d'ici 2050 ?* » les 7, 8 et 9 octobre 2015 à l'Ecole des Ponts Paris Tech à Marne la Vallée.
- Les principaux thèmes de travail
 - o Le droit à l'eau et à l'assainissement,
 - o Le projet de Dictionnaire de l'Académie de l'Eau (projet Lexeau ®),
 - o L'eau et les hydrocarbures non conventionnels (ou gaz de schistes),
 - o Les micropolluants dans l'eau et les milieux aquatiques
 - o La fiche sur le secteur de l'eau en France pour le Partenariat Mondial de l'Eau (Global Water Partnership – GWP) de Stockholm ;
- Les prestations réalisées lors de la COP21 :
 - o Le colloque « *Hydrodiplomatie pour la paix au Moyen-Orient* » au Sénat,
 - o La conférence « *Eau, mégapoles et changement global* » à l'UNESCO,
 - o La conférence débat sur la dimension socio-culturelle et éthique de la gestion de l'eau au Bourget,
 - o La session concernant l'eau et le développement en Afrique à l'Hôtel de l'Industrie à Paris.
- Les chantiers géographiques régionaux :
 - o L'Afrique et le bassin méditerranéen sur lequel a travaillé Justine LOUBRY, alors stagiaire et actuellement Chargée de mission,
 - o L'Asie, en particulier la Chine sur laquelle a travaillé une deuxième stagiaire, Esther BESSIS.

Après un large échange de vues entre tous les participants, l'assemblée générale se réjouit de l'importance et de la diversité de ces travaux, et elle approuve sans réserve le projet de Rapport d'activité 2015.

Point 4 : Rapport du Trésorier sur les comptes de l'exercice 2015

A la demande du Président, Marc-Antoine MARTIN, Trésorier de l'Académie de l'Eau, présente son rapport sur les comptes de l'exercice 2015 établis par le Cabinet In Extenso :

1. Bilan 2015

On note une augmentation du bilan + 12,3 % entre 2014 (35 883€) et 2015 (40 293€).

- **Au passif**, cela est essentiellement consécutif d'une part, à une diminution des dettes fournisseurs et des comptes rattachés (en particulier les honoraires à des tiers) liés à une gestion en flux tendu, et d'autre part, à une diminution des dettes sociales en 2015 par rapport à 2014, en particulier avec l'URSSAF, due au licenciement de la secrétaire de l'Académie de l'Eau intégralement supporté en 2014, et au recrutement en 2015 d'une chargée de mission en CDI. De plus, le résultat de l'exercice 2015 est significativement positif à hauteur de 17 890€ en raison de ressources exceptionnelles.
- **A l'actif**, l'augmentation est surtout due aux valeurs mobilières totales de placement (épargne) entre 2014 (33 842€) et 2015 (39 693€).

2. Compte de résultat 2015

- **Produits d'exploitation**. Ils ont connu une **hausse significative** de + 13,44 % entre 2014 (73 329€) et 2015 (83 185€).

Le chiffre d'affaires net a progressé de + 3,89 % entre 2014 (71 887€) et 2015 (74 682€). Les recettes sont issues des activités rémunérées de la contribution des membres bénévoles à des conférences, colloques et séminaires, témoignant du rayonnement intellectuel de l'Académie de l'Eau: « *Eau et éco-traitements* » avec la Société franco-japonaise SLQI et la Fondation Sasakawa ; « *Interface Science et Politique* » pour le compte de l'ONEMA ; « *Inondations – TERIME* » avec le MEDDE-CGDD.

A noter la recette exceptionnelle de fonctionnement venant du Parlement en faveur de l'Académie de l'Eau, qui montre l'intérêt des élus pour nos activités très spécifiques en faveur de l'eau au sens large : droit à l'eau, interface science-politique...

On constate une baisse des cotisations perçues de - 9,7 % entre 2014 (27 730€) et 2015 (25 032€), essentiellement due au non-versement de certains membres historiques du 2^{ème} Collège (institutions, entreprises). Mais l'Académie de l'Eau a reçu des dons significatifs pour un montant de 30 400€ à la suite de sa politique pro active d'appel à donateurs.

- **Charges d'exploitation**. Elles ont marqué une **baisse significative** de - 18,6 % entre 2014 (80 559€) et 2015 (65 567€).

Ceci est attribuable principalement au coût du licenciement de la secrétaire de l'Académie de l'Eau (avec des indemnités et des charges sociales très importantes liées à ses 12 ans d'ancienneté) supporté en 2014. De plus, des rabais substantiels ont été négociés avec succès sur les coûts des prestations du Cabinet comptable et du Commissaire aux comptes.

In fine, la différence entre le total des produits et celui des charges conduit à un **résultat net positif de 17 890 € en 2015**.

A noter enfin qu'au 31.12.2015 l'épargne sur le **Livret A** de l'Académie de l'Eau s'élève à 38 468 €, soit 26,6 % de plus que l'épargne fin 2014 de 30 386 €. Cette réserve d'épargne est indispensable pour assurer les besoins de trésorerie et faire face aux éventuels aléas.

Point 5 : Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2013

En l'absence de Jean PAGNOD, Commissaire aux Comptes de l'Académie de l'Eau, le Président demande au Trésorier de bien vouloir nous donner lecture du Rapport de celui-ci sur les comptes de l'exercice 2015. Marc-Antoine MARTIN donne lecture du Rapport réglementaire qui figure dans le dossier préparatoire de la présente assemblée générale et ne mentionne aucune observation particulière, de forme ou de fond, et il cite le commentaire final du rapport du Commissaire « *Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier* ».

Point 6 : Approbation des comptes de l'exercice 2015

Compte tenu de l'ensemble des documents, des rapports et des commentaires réunis, le Président soumet aux voix les comptes de l'exercice 2015.

Ceux-ci sont alors approuvés à l'unanimité de l'assemblée générale.

Point 7 : Exécution du budget 2016

A la demande du Président, le Trésorier présente la situation des comptes et la situation financière de l'Académie de l'Eau en 2016.

Les produits prévisionnels totaux de 2016 actualisés au 1^{er} octobre pourraient s'élever à 58 550 €, soit une diminution de 30 % par rapport à 2015.

Les charges principales d'activités en 2016 proviennent des coûts de 3 stagiaires et de la Chargée de mission Lidia GABOR. Cette Chargée de mission qui est en congé maternité pour la période 17 août à fin décembre 2016, a été remplacée par une ancienne stagiaire en CDD, Justine LOUBRY. Ceci entraîne une légère diminution des coûts salariaux, y compris charges sociales évaluées initialement.

Par ailleurs, compte tenu des informations reçues à ce jour le coût d'un colloque « Eau micropolluants - Perturbateurs endocriniens » revient à environ 15 000 € pour l'Académie de l'Eau pour environ 20 000 € facturable ; nous avons considéré l'organisation d'un seul colloque en 2016, soit une marge de 5 000 €.

Les charges du secrétariat de l'Académie de l'Eau ont été réduites le plus possible: les frais de fonctionnement, de gestion, de déplacements, de communications, ... seront probablement inférieurs à l'estimation basée sur 2015. Mais le 20^{ème} anniversaire fait augmenter exceptionnellement les frais de traiteur à 3 255 € en 2016.

Rappelons que le contrat d'assurance de l'Académie de l'Eau a été limité à la responsabilité civile de l'Association, les membres ou experts mobilisés devant s'assurer eux-mêmes pour leurs missions et déplacements.

Dans les conditions, les charges prévisionnelles totales de 2016, actualisées au 1^{er} octobre, pourraient s'élever à 58 880 €, soit une diminution de 10 % par rapport à 2015. Sur ces bases, le résultat prévisionnel de 2016 est estimé à -330 €

A noter enfin que la réserve du Livret A qui constitue un matelas de sécurité de 30 000 € reste inchangée à ce niveau.

Conclusion

L'année 2016 devrait se terminer par un résultat équilibré. Certaines actions prévues initialement et leurs recettes associées n'ont pas été réalisées, tout particulièrement le don attendu de 15 000 € de la Fondation Poupard annulé et aussi la prestation 2 500 € pour la formation de responsables (agents et élus du comité de bassin) de l'Agence de l'eau Seine Normandie. La dotation de parlementaire acquise en 2015 n'a pas pu être reconduite en 2016 compte tenu des délais d'instruction.

Ces aléas mettent en évidence une fragilité du modèle financier de l'Académie de l'Eau. Celle-ci doit concevoir et mettre en œuvre une stratégie qui permette le développement de ses missions historiques au service de l'intérêt collectif, mais aussi qui dégage sur certaines des activités des marges suffisantes pour couvrir les charges incompressibles. Des synergies sont à rechercher avec d'autres acteurs et avec des réseaux proches de ses centres d'intérêt et de ses valeurs pour bâtir en commun des programmes de réflexions, des études, des colloques,...

Les succès de l'événement parallèle lors de la COP 21, puis du 20^{ème} anniversaire de l'Académie de l'Eau organisé à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, ont permis d'affirmer et consolider la position notre Académie comme *think tank* prospectif, transdisciplinaire, intersectoriel et international, ouvrant ainsi des perspectives prometteuses :

- **Un évènement parallèle la sécheresse et la désertification lors de la COP22 à Marrakech en novembre prochain,**
- **Une conférence sur les micropolluants dans les milieux aquatiques en Seine aval.**

Point 8 : Activités en cours en 2016 et perspectives d'activités pour 2017

Dans le prolongement du Trésorier, Jean-Louis OLIVER rappelle brièvement les principales activités de l'exercice 2016 qui sont présentées dans le dossier préparatoire de l'assemblée générale :

- ◆ **d'une part**, l'Académie de l'Eau a recentré sa démarche de réflexion et de proposition pluridisciplinaire, intersectorielle et prospective dans certains domaines complexes et sensibles, d'une grande actualité dans le contexte du changement climatique : le droit à l'eau, les micropolluants dans l'eau, l'eau et la diversité culturelle, l'eau et les risques, le Dictionnaire Lexeau, l'interface science et politique dans le domaine de l'eau, l'eau et la biodiversité ainsi que dans certaines zones géographiques : le bassin méditerranéen et l'Extrême Orient. Ainsi l'Académie de l'Eau a-t-elle célébré avec succès son 20^{ème} anniversaire en organisant le 20 mai 2016, à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer une conférence sur l'eau et la biodiversité dans le changement climatique.
- ◆ **d'autre part**, l'Académie de l'Eau a mis en œuvre une coopération intergénérationnelle innovante, en développant des Projets collectifs avec des groupes d'étudiants de Sciences Po. Paris ("*Eau et économie verte pour une ville durable et résiliente*", "*Eau et énergie en Ile-de-France*"...) et de la Faculté de droit de l'Université Sorbonne-Panthéon ("*Etudes de droit comparé - Eau et hydrocarbures non conventionnels*",

"Portée juridique et « soft law » en droit international concernant la lutte contre le dérèglement climatique après la COP21"...). Un nouveau Projet collectif 2016/2017 a été lancé, le 15 septembre 2016, avec quatre étudiants de Sciences Po. Paris, sur le thème de la prise en compte de l'eau dans la préparation et le déroulement de la COP22, du 7 au 18 novembre 2016, à Marrakech (Maroc), où l'Académie de l'Eau organise, avec l'Université Cadi Ayyad, un événement parallèle sur la sécheresse et la désertification liées au changement climatique, le 8 novembre prochain.

L'expérience pratique a montré en 2015, notamment lors de la COP 21, la pertinence de ces choix que, malgré leur difficulté, il convient de poursuivre en 2016 et au-delà.

En particulier, l'Académie de l'Eau organise, avec l'Association Recherche-Collectivité dans le domaine de l'Eau en Ile-de-France (ARCEAU IdF), une importante conférence sur l'impact de la contamination par les micropolluants, organiques ou minéraux, dans les milieux aquatiques superficiels, sur la santé humaine et sur l'environnement, se focalisant sur le bassin de la Seine, les 23 et 24 novembre 2016, à la Cité de l'Eau et de l'Assainissement du SIAAP à Colombes (92). Les informations sur cette manifestation figurent sur les sites internet de l'Académie de l'Eau et d'ARCEAU IdF (www.arceau-idf.fr).

En ce qui concerne 2017, les perspectives d'activités de l'Académie de l'Eau se présentent schématiquement de la manière suivante :

- Cinq manifestations envisagées :
 - Projet collectif avec Sciences Po. Paris sur la prise en compte de l'eau à la COP22,
 - 3^e Journée franco-asiatique sur l'eau avec SLQI,
 - Colloque « Sécheresse et catastrophes naturelles en France » avec AFPCN – SHF – AFEID – Académie de l'Eau (1^{er} trimestre 2017)
 - 2^e Atelier régional sur les micropolluants dans l'eau et les milieux aquatiques,
 - Conférence-débat sur les migrations et les réfugiées résultant du changement climatique,
 - Colloque sur le développement du transport fluvial en réponse au changement climatique.
- Continuation des chantiers spécifiques :
 - Mise en œuvre du droit à l'eau et l'assainissement : tarification sociale et coupures d'eau,
 - Dictionnaire bilingue de l'Académie de l'Eau ; projet LEXEAU
- Coopérations à poursuivre :
 - Appui technique au Partenariat Français pour l'Eau (PFE)
 - Collaboration interassociative (SHF, AFEID, ASTEE...),
 - Partenariat renforcé avec l'Office International de l'Eau,

- Synergies avec l'Académie des Sciences d'Outre-Mer.

A ce stade de l'ordre du jour, le Président Brice LALONDE propose d'effectuer un tour de table pour que chacun puisse faire part de ses observations et de ses propositions sur les orientations et les activités à venir de l'Académie de l'Eau.

Point 9 : Budget prévisionnel et cotisations 2017

Le Président Brice LALONDE redonne la parole au Trésorier, Marc-Antoine MARTIN, qui présente l'exposé suivant figurant dans le dossier préparatoire de cette assemblée générale avec le budget prévisionnel 2017.

En effet, conformément à la législation et aux statuts de l'Académie de l'Eau, il appartient à l'assemblée générale d'arrêter le budget prévisionnel de l'exercice 2017 et le barème des cotisations correspondantes.

Compte tenu des élections présidentielles et législatives au premier semestre, 2017 se présente comme une année incertaine et probablement difficile, qui de toutes façons, va s'inscrire dans un contexte économique et financier très tendu. Les activités de l'Académie de l'Eau fortement liées avec les organismes publics (administrations, établissements publics, collectivités locales) et privées (bureaux d'études et de recherche, associations, entreprises ...) seront marquées par cette situation générale.

C'est pourquoi l'esquisse du budget prévisionnel du prochain exercice a été établie de manière très prudente. Ainsi, le projet de programme d'activités 2017 est-il à ce stade volontairement concentré sur les deux actions principales suivantes :

- un projet collectif avec un groupe d'étudiants de Sciences Po. Paris portant sur la place de l'eau dans la COP22 de Marrakech en novembre 2016,
- un colloque régional sur les micropolluants dans l'eau et les milieux aquatiques.

Les prévisions et charges de l'exercice 2017 ont donc été estimées sur ces bases, en recherchant à aboutir à une situation équilibrée pour garantir l'état financier et la pérennité de l'Institution.

En 2016, pour financer le 20ème anniversaire de l'Académie de l'Eau, les cotisations des membres du Collège des personnalités qualifiées (1er Collège) ont été doublées passant de 50 € à 100 €.

Pour 2017, il est envisagé de retenir un taux intermédiaire de 75 € pour ce Collège, les cotisations du Collège institutionnel (2nd Collège) restant inchangées. On prévoit aussi une recette parlementaire comme en 2015.

Par ailleurs, en 2017 les charges de personnel seraient réduites de 1/3 par rapport à 2016, avec un emploi salarié à temps partiel au secrétariat permanent, les autres charges restant inchangées par rapport à 2016.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2017 et fixe à 75€ le montant des cotisations du 1^{er} Collège, le barème restant inchangé pour le 2^{ème} collège.

Point 10 : Composition du conseil d'administration

Au cours de ses deux dernières réunions, le conseil d'administration de l'Académie de l'Eau a été amené à revoir sa composition conformément à la législation et à nos statuts, en tenant compte des éléments nouveaux intervenus.

Ainsi Anne-Marie LEVRAUT qui a été nommée Vice-Présidente du CGEDD en janvier 2016, a désigné Pierre-Alain ROCHE pour représenter cette institution au sein de notre conseil d'administration.

Pierre GENY, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer et membre de l'Académie de l'Eau, a été coopté en qualité d'administrateur à titre personnel, sur le poste rendu vacant par Pierre-Alain ROCHE.

Enfin, la Région Wallonne qui a suspendu cette année son adhésion à l'Académie de l'Eau, ne pouvait rester, en tant que personne morale, membre de notre conseil d'administration où elle était représentée par Jean-Marie WAUTHIER ; sur ce poste rendu vacant, le conseil d'administration a coopté celui-ci à titre personnel.

Compte tenu de la durée de trois ans des mandats d'administrateurs, viennent à échéance en 2016, les mandats, à titre personnel, de MM. Serge LEPELTIER, Jean-Louis OLIVER, Marc-Antoine MARTIN, Gérard PAYEN et Pierre GENY. MM.OLIVER, MARTIN, PAYEN et GENY sollicitent leur renouvellement ; ce que notre conseil d'administration a proposé à cette assemblée générale.

Par contre, pour des raisons d'ordre personnel et familial, Monsieur LEPELTIER ne souhaite pas renouveler son mandat d'administrateur, et par conséquent ses fonctions de Président de l'Académie de l'Eau ; ce que nous regrettons beaucoup.

Soucieux d'assurer l'avenir de notre institution, Monsieur LEPELTIER a proposé au conseil d'administration de désigner Monsieur Brice LALONDE, ancien Ministre de l'Environnement et administrateur de l'Académie de l'Eau, qui a manifesté son intérêt pour la fonction de Président de l'Académie de l'Eau.

Conformément à la législation et nos statuts, c'est au conseil d'administration qu'il appartient de désigner le Président parmi les administrateurs à titre personnel. Et comme l'a proposé Monsieur Serge LEPELTIER, notre conseil d'administration a décidé de choisir Monsieur Brice LALONDE en qualité de Président de l'Académie de l'Eau à compter de ce jour, 25 octobre 2016.

L'assemblée générale unanime approuve alors toutes ces dispositions :

- La nomination en qualité de Président de Brice LALONDE à la suite de Monsieur SERGE LEPELTIER, devenu Président honoraire,
- Le renouvellement des mandats d'administrateurs, à titre personnel, de Jean-Louis OLIVER, Marc-Antoine MARTIN, Pierre GENY et Gérard PAYEN,
- La confirmation de Jean-Louis OLIVER en qualité de Secrétaire Général et de Marc-Antoine MARTIN comme Trésorier de l'Académie de l'Eau.

La composition du nouveau conseil d'administration devient ainsi la suivante, en y précisant la date d'échéance des mandats :

Président :

Brice LALONDE, Ancien Ministre de l'Environnement (2018),

Vice-Président :

Yves LÉVI, Professeur à l'Université de Paris Sud, membre de l'Académie Nationale de Pharmacie et de l'Académie des Technologies, membre correspondant de l'Académie Nationale de Médecine (2018),

Secrétaire Général :

Jean-Louis OLIVER, Ingénieur Général honoraire des Ponts et Chaussées (2019),

Trésorier :

Marc-Antoine MARTIN, Ingénieur Général honoraire des Ponts, des Eaux et des Forêts (2019),

Autres administrateurs :

Monique BARBUT, Secrétaire Exécutive de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (2018),

Pierre GENY, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer (2019),

Evelyne LYONS, Ingénieure-consultante, Chargée de cours à Ponts-ParisTech, à l'ISIGE-EnvIM (Mines-ParisTech) et à l'Institut Catholique de Paris, Faculté des Sciences Sociales et Economiques (2018),

Gérard PAYEN, Conseiller Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies (2019),

Jean-Luc REDAUD, Ingénieur Général honoraire des Ponts, des Eaux et des Forêts, Délégué Général de l'Association 4D (2018),

Pierre-Frédéric TÉNIÈRE BUCHOT, Président du Programme Solidarité Eau (2017),

Régis THEPOT, Directeur Général de l'EPTB Seine Grands Lacs (2018),

Jean-Marie WAUTHIER, Ingénieur en Chef honoraire (2018),

Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (membre de droit), représenté par **Pierre-Alain ROCHE**, Ingénieur Général des Ponts, des Eaux et des Forêts,

Conseil Général de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Espace Rural (membre de droit), représenté par **Guillaume BENOIT**, Ingénieur Général des Ponts, des Eaux et des Forêts.

Point 11 : Nouveaux membres de l'Académie de l'Eau

Depuis la précédente assemblée générale ordinaire, le 12 juin 2015, notre conseil d'administration a agréé six candidatures pour devenir membres de l'Académie de l'Eau dans chacun de ses deux Collèges, à savoir :

Collège des personnalités qualifiées :

- **Joëlle BROCHIER-PUIG**, Docteur en géographie, Consultante en développement territorial et coopération internationale à Montpellier.
- **Mokhtar BZIOUI**, Ancien Directeur de l'eau du Royaume du Maroc, Ancien Gouverneur suppléant au Conseil Mondial de l'Eau, représentant de l'Institut Méditerranéen de l'Eau (IME).
- **Jean DUCHEMIN**, Ingénieur chimiste École Nationale Supérieure de Chimie (Paris) et ingénieur de Génie Sanitaire Hautes Études en Santé Publique de Rennes, expert spécialiste des micropolluants dans l'eau et les milieux aquatiques.
- **André GUILLERME**, Ingénieur-urbaniste, Professeur à la Chaire "Histoire des Techniques" au Conservatoire National des Arts et Métiers.
- **Maître Philippe MARC**, Avocat au Bureau de Toulouse, éminent juriste spécialisé dans le droit pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, et la prévention des inondations (GEMAPI), un sujet important d'une évidente actualité.
- **Jacques PÉRIÈRES**, Ingénieur de l'École Polytechnique, Ancien Président de Société d'Ingénierie écologique.
- **Jochen SOHNLE**, Agrégé de droit public, Professeur des universités à la Faculté de Droit, Sciences Économiques et Gestion de l'Université de Lorraine à Nancy.

Collège institutionnel :

- **Institut des Hautes Études pour la Science et la Technologie (IHEST)**, représenté par sa Directrice, Marie-Françoise CHEVALLIER-LE GUYADER.

Conformément aux statuts de l'Académie de l'Eau, l'assemblée générale ratifie ces nominations de qualité qui témoignent de la notoriété et de l'attractivité de notre institution.

Point 12 : Implication des membres de l'Académie de l'Eau

L'expérience montre qu'il est utile de consolider l'activité de l'Académie de l'Eau en renforçant l'implication de ses membres, comme le font couramment d'autres académies ou sociétés savantes. C'est notamment le cas pour l'élaboration en cours du Dictionnaire de l'Académie de l'Eau préparé par notre Collègue Jean-Louis JANIN, en partenariat avec l'Université Michel de MONTAIGNE de Bordeaux.

C'est pourquoi il est prévu de demander, aux membres aussi bien du Collège I des personnalités qualifiées que du Collège II des institutions, de souscrire un engagement personnel à options, en précisant sur une liste préétablie leurs centres d'intérêt, leurs compétences particulières et leur volonté de s'impliquer dans la conception et la mise en œuvre d'événements correspondants. En outre, ils s'engageraient à mentionner au besoin leur

appartenance à l'Académie de l'Eau, après accord du Secrétaire Général, dans les publications associées à ces évènements ; mention pourra en être faite sur le site internet de l'Académie.

Cet engagement serait également demandé aux personnes physiques manifestant une candidature à l'adhésion au titre des Collèges I et II.

L'assemblée générale adopte ces propositions et félicite chaleureusement Jean-Louis JANIN pour son actif concours en la matière.

Point 13 : Questions diverses

Le prochain congrès de l'ASTEE devant se dérouler à Liège en juin 2017, notre Collègue administrateur Jean-Marie WAUTHIER suggère d'y envisager une session organisée par l'Académie de l'Eau ; ce qui permettra de garder contact avec la Région wallonne. Le Président le remercie vivement pour cette judicieuse proposition qui est approuvée sans réserve par l'assemblée générale.

★ ★

★

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président Brice LALONDE exprime encore ses remerciements à tous les participants pour leur présence et leur soutien, puis il clôt l'assemblée générale à 12 heures 30 et invite tout le monde à un déjeuner-buffet au restaurant Le Richmond de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

Le Secrétaire Général,

Le Président,

Jean-Louis OLIVER

Brice LALONDE